

Le 19 juin 2014

ADMISSIBILITES AU MASTER 2 STRATEGIES DE COMMUNICATION INTERNATIONALE (MASCI) Pour l'année universitaire 2014/2015

Candidats admis

(Sous réserve d'obtention du master 1)

Liste Principale

BONNIGAL	AUORE
BRIET	TIPHANY
CHARBONNIER	ALEXANDRE
DALA	NAIS
DONCKELE	ALICE
GUILBERT	MARION
HAJJAR	SARAH
HEZKIA NIEGO	CLAIRE
LIVENAIS	MATHILDE
LOPES	LEA
MILUD	ACHILLE
MONTERRAT	ANASTASIA
NOEGELEN	LAURA
PERCEAU	AMELIE
PRINCE	DIMITRI
PRINCIPAL	FLORIAN
PULCHER	JULIA
RAGOT	CAMILLE
ROSSI	MARION
TOUSCO	EMMANUELLE
VIGLINO	CLARINE
VOLTZ	MAEVA

Liste complémentaire alphabétique

BACHELLERIE	JEROME
BASSET	CHLOE
BLOT	FANNY
CAMOUS	ESTELLE
CHANHIH	MARION
DEPLANQUE	VIRGINIE
DILAS	VIOLAINE
MILON	DEBORAH
PERRICHET	TAMARA
QUEMENER	EMILIEN

Des entretiens de sélection pour les étudiants se trouvant à l'étranger auront lieu début septembre. Les listes principale et complémentaire seront alors mises à jour en fonction de ces résultats.

Page 1/2



Université de Bourgogne

MASCI

Département Communication

Faculté de Langues et Communication

2, boulevard Gabriel. 21000 Dijon. France

Tél. 33 (0) 3 80 39 56 11
karine.duthu@u-bourgogne.fr
<http://www.u-bourgogne.fr>

ADMISSIBILITES AU MASTER 2 STRATEGIES DE COMMUNICATION INTERNATIONALE (MASCI) Pour l'année universitaire 2014/2015

Page 2/2

Informations importantes

Merci de bien vouloir me confirmer votre participation
pour l'année universitaire 2014/2015
par mail karine.duthu@u-bourgogne.fr ou par téléphone **03.80.39.56.11**

Sans réponse de votre part au 5 juillet 2014, nous annulerons votre candidature.

En cas de désistement, je vous prie de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible afin de contacter les étudiants sur la liste complémentaire.

Un courrier vous sera envoyé rapidement avec les explications nécessaires à votre inscription, au transfert éventuel de votre dossier.
La rentrée aura lieu le lundi 22 septembre 2014.

Alternance :

Les étudiants sur liste principale, qui auront un contrat d'alternance à la rentrée, doivent en informer Mme Duthu et se mettre en relation avec le SEFCA :
pascale.auroux@u-bourgogne.fr ou marine.ville@u-bourgogne.fr

Les étudiants sur liste complémentaire, qui ont un accord de contrat d'alternance par une entreprise, (sous réserve d'obtention du diplôme de M1 et d'admission en M2), sont priés de communiquer dès que possible cette information à Karine Duthu par mail karine.duthu@u-bourgogne.fr ou par téléphone **03.80.39.56.11**

